

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5 cm	Fauche précoce Épi à 10 cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

Enfin une vraie fenêtre de fauche

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 10 derniers jours. Sources : données Météo-France				
Au 3 juin				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 7 j
TROYES (112 m)	Champagne	1397	319	18
MATHAUX (130 m)	Briennois	1412	411	23
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	1345	452	25
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	1313	564	34
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	1358	446	30
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	1419	418	29
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	1334	492	18
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	1181	683	40
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	1391	523	34

La pluie a cessé pour quelques jours... l'exploitation n'est toujours pas possible pour les fourrages en terre hydromorphe. Espérons, que le temps reste au beau fixe pour les 15 prochains jours, les prévisions météorologiques ne sont toujours pas certaines.

Le pâturage ayant été difficile ce printemps, il est conseillé de nettoyer les nombreux refus (récolte, topping ou broyage) afin de permettre une repousse d'été et d'automne de la meilleure qualité possible. Nous vous en disons un peu plus en 2^{ème} page de cet Info-fourrages.



Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	121
St Privé AB (89)	Temporaire	49
St Privé (89)	Temporaire	30
Saints en Puisaye (89)	Temporaire	86
Treigny-Perreuse Ste Colombe (89)	Naturelle	28
Quarré les tombes (89)	Naturelle	26
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	29
Venoy (89)	Temporaire	44
Soumaintrain (89)	Temporaire	52
Saint Thibault (10)	Naturelle	50
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	68
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	38
Vanlay	Temporaire	35

Gestion des plantes indésirables

Chardons, rumex

Ces adventices sont favorisées par l'existence de trous dans la prairie : surpâturage estival, piétinement en conditions humides, tassement excessif, sous pâturage... Ces plantes doivent être fauchées avant grenaison mais après apparition de la hampe florale (pas trop tôt car cela aura l'effet inverse). Des fauches successives permettent de les « épuiser ».



Les toxiques

La plupart des plantes à risque ne sont pas consommées par les animaux au pâturage. Après fauche ou broyage, les renoncules perdent de leur toxicité. **Attention néanmoins avec le Sénéçon de Jacob, et le Galéga Officinal qui restent toxiques même après dessiccation.** Si vous en avez beaucoup dans votre prairie, il est impératif de les faucher avant qu'ils ne grainent, et d'enlever la végétation.

INFO-FOURRAGES

Nettoyer ses pâtures

La pousse de l'herbe est régulière depuis plusieurs semaines **avec une croissance moyenne de 50 kg MS/ha/ jour** la semaine dernière. Si vous n'avez pas assez chargé vos pâtures, vous vous êtes sûrement fait « dépasser ». Au fil des passages, les animaux ont trié ce qui les intéressaient et ont laissé **des refus**. Les refus peuvent être liés à la présence de déjections, à la flore, et/ou aux pratiques d'exploitation de la parcelle (souvent en cas de chargement insuffisant), mais aussi à la présence de plantes adventices (chardons, rumex, renoncules, orties...).

La coupe des refus permet :

- De limiter le re-semis des plantes délaissées par les animaux.
- D'offrir aux animaux un pâturage de meilleure qualité : en vieillissant, **les feuilles des graminées deviennent moins appétentes**. Le fait de les couper va permettre aux plantes de taller et donnera **des repousses de meilleures qualités**.

La fauche des refus :

Profitez que l'outil soit attelé pour les récoltes pour passer dans les parcelles qui le nécessite. Si la quantité est trop importante, elle pourra être récoltée. Faucher au-dessus de 6-7 cm.

Le topping :

Vous pouvez faucher la parcelle à pâturer juste avant d'y mettre les animaux. Ils consommeront les petits andains laissés par la faucheuse. L'herbe au sol est moins triée par ces derniers et cela permet d'avoir des repousses plus homogènes, de limiter le surpâturage entre les zones de refus. Certaines plantes sont bien consommées par les animaux après leur fauche : orties, graminées épiées...

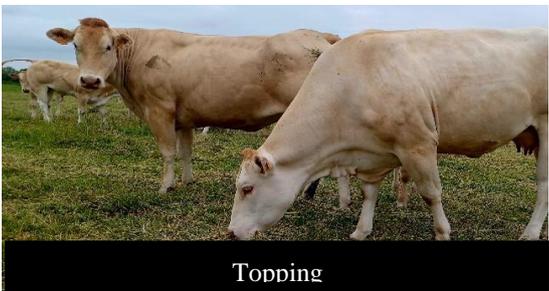
Faucher à 6-7 cm. La surface fauchée doit correspondre à 2-3 jours consommables par le lot s'il ne pleut pas.



Fauche des refus



Fauche des refus



Topping



Après le passage des animaux

Le broyage :

Le broyage peut aussi convenir dans le cas d'une faible quantité de refus, type dicotylédone à éliminer. **Attention ! Si la quantité de refus est trop importante, le broyage peut provoquer un feutrage d'herbe en décomposition ayant un effet dépressif sur le couvert.**